



TARIFS PUBLICS TTC

Dépannage, remorquage, gardiennage. Tous véhicules, du deux-roues au poids lourd.

PRISE EN CHARGE 24 H/24, 7 J/7

04 67 421 431

Tarifs en vigueur au **15 octobre 2026**. Prix toutes taxes comprises (TVA 20 %).

Le prix est annoncé avant toute intervention.

1 DÉPANNAGE ET REMORQUAGE HORS AUTOROUTE

CATÉGORIE DE VÉHICULE	FORFAIT 20 KM INCLUS	KM AU-DELÀ DES 20 KM
Deux-roues et voiturette Scooter, moto, voiture sans permis	72,00 €	1,55 €
Véhicule léger jusqu'à 2,5 t Voiture, petit utilitaire	120,00 €	1,55 €
Véhicule de plus de 2,5 t à 3,5 t Fourgon, camping-car, utilitaire lourd	140,00 €	1,80 €
Poids lourd de 3,5 t à 7,5 t : dépannage sur place	420,00 €	2,52 €
Poids lourd de 3,5 t à 7,5 t : remorquage	720,00 €	2,52 €
Véhicule de plus de 7,5 t	Sur devis préalable	

Comment sont comptés les kilomètres

Dépannage sur place : trajet aller de l'agence de départ jusqu'au véhicule.

Remorquage : boucle complète, de l'agence de départ au véhicule, puis jusqu'à la destination, puis retour à l'agence la plus proche.

Les 20 km du forfait couvrent l'ensemble du trajet. Les kilomètres au-delà sont arrondis au kilomètre supérieur.

EXEMPLES, DÉPANNAGE SUR PLACE, EN JOURNÉE	DEUX-ROUES	VL	2,5 À 3,5 T
Jusqu'à 20 km	72,00 €	120,00 €	140,00 €
30 km	87,50 €	135,50 €	158,00 €
50 km	118,50 €	166,50 €	194,00 €
75 km	157,20 €	205,20 €	239,00 €

+40 %

Majoration nuit, week-end et jours fériés. Du lundi au vendredi avant 8 h et à partir de 18 h, le samedi et le dimanche toute la journée, et les jours fériés. Elle s'applique au forfait, aux kilomètres, aux suppléments, aux opérations techniques et à la main d'œuvre. Elle ne s'applique pas aux péages, au carburant, au gardiennage ni à la sortie de parc.

2 SUPPLÉMENTS

S'ajoutent au forfait lorsque la situation l'exige. Les suppléments sont cumulables et annoncés avant l'intervention.

Véhicule de haute valeur Transport protégé	300,00 €	Sortie de fossé jusqu'à 1 m	100,00 €
Véhicule sans roue Pose de 4 roues universelles et préparation	150,00 €	Chariots (dollies) Véhicule bloqué ou clé absente	60,00 €
Accès difficile Ruelle, chemin, manœuvre complexe	120,00 €	Ouverture de porte Technicien spécialisé ; haut de gamme sur devis	60,00 €
Véhicule incendié Manutention et chargement, hors grutage	120,00 €	Sous-sol ou hauteur limitée	30,00 €

3 OPÉRATIONS TECHNIQUES

Véhicules jusqu'à 3,5 t. Remorquage en sus. Au-delà de l'heure incluse, la main d'œuvre est facturée par tranche de 30 minutes au taux horaire spécialisé.

Treuillage complexe Véhicule accidenté dans un fossé de plus de 1 m ou un ravin. Mise en service et utilisation du treuil, 1 h de main d'œuvre spécialisée incluse	600,00 €
Grutage simple Sur terrain plat : perte de clé, roues ou boîte automatique bloquées. Grue spécialisée, 1 h de main d'œuvre spécialisée incluse	240,00 €
Grutage complexe Sortie de fossé ou de ravin nécessitant une grue. 1 h de main d'œuvre spécialisée incluse	780,00 €
Mise à disposition de matériel de levage Véhicule équipé pour levage ou grutage, par heure, hors main d'œuvre	240,00 € / h

4 MAIN D'ŒUVRE ET MISE À DISPOSITION

Par heure et par personne, facturé par tranche de 30 minutes.

Mise à disposition et main d'œuvre simple Attente sur place, manutention	120,00 € / h	Main d'œuvre poids lourd Dépanneur poids lourd	150,00 € / h
Main d'œuvre spécialisée Treuillage, grutage	150,00 € / h	Employé supplémentaire poids lourd Par personne en renfort	100,00 € / h

5 GARDIENNAGE ET SORTIE DE PARC

GARDIENNAGE, PAR JOUR	PRIX	SORTIE DE PARC (MISE À DISPOSITION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE)	PRIX
Deux-roues	12,00 €	Véhicule en panne ou accidenté, roulant	30,00 €
VL et utilitaire de moins de 6 m ³ , roulant	18,00 €	Véhicule accidenté non roulant	60,00 €
VL et utilitaire de moins de 6 m ³ , accidenté ou non roulant	28,00 €	Véhicule accidenté ou incendié non roulant, chargé par nos soins sur le camion ou la remorque du client	120,00 €
Véhicule de plus de 6 m ³ et poids lourd	35,00 €		
Véhicule incendié	35,00 €		

Gardiennage dû dès le premier jour d'entrée sur parc. Si votre contrat d'assistance prend en charge le gardiennage, ses conditions s'appliquent pendant la durée couverte ; au-delà, le tarif ci-dessus vous est facturé. Le nombre de jours pris en charge, lorsqu'il est connu, et le prix journalier vous sont indiqués lors de la dépose du véhicule.

6 AUTRES PRESTATIONS ET FRAIS

Annulation tardive Moins de 60 minutes avant l'heure d'intervention convenue	50,00 €	Carburant gazole ou sans plomb livré sur place Refacturé à notre prix d'achat, sans majoration	Au réel
Déplacement sans intervention Véhicule absent, client injoignable ou intervention refusée à l'arrivée : prix du dépannage sur place de la catégorie	Forfait DSP	Péages Montant réel, sans majoration	Au réel
Pièces, fournitures, produit absorbant	Prix annoncé avant pose		
Prise en charge d'un véhicule pour destruction, enlèvement inclus Forfait tout compris : enlèvement du véhicule hors d'usage et remise à un centre VHU agréé, démarches administratives incluses (déclaration de cession pour destruction, dossier transmis au centre VHU, certificat de destruction remis au propriétaire, qui annule l'immatriculation). À fournir : carte grise, certificat de situation administrative de moins de 15 jours, pièce d'identité.			100,00 €

7 AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS

Tarifs réglementés fixés par l'arrêté ministériel du 8 décembre 2025, applicables depuis le 1er janvier 2026. Ils s'imposent à tous les dépanneurs agréés.

POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE DU VÉHICULE	FORFAIT DE BASE	FORFAIT MAJORÉ
Jusqu'à 1,8 t	151,00 €	226,50 €
De plus de 1,8 t à moins de 3,5 t	186,72 €	280,08 €
3,5 t et plus	Tarif libre : grille poids lourd ci-dessus	

Le forfait comprend le déplacement aller-retour, le temps passé sur le lieu d'immobilisation, le dépannage sur place ou le remorquage jusqu'à l'atelier du dépanneur agréé ou en un lieu choisi par l'automobiliste dans la limite de 5 km après la première sortie d'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont facturés selon la présente grille. **Forfait de base** : appels reçus du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. **Forfait majoré (+50 %)** : appels reçus de 18 h à 8 h, le samedi, le dimanche et les jours fériés. En cas de remorquage hors du réseau autoroutier concédé, le péage est à la charge du client selon la procédure expliquée par le dépanneur.

Devis et prix. Le prix est calculé selon la présente grille et vous est communiqué avant l'intervention. Toute opération spéciale fait l'objet d'un devis préalable gratuit. Le total est arrondi au dixième d'euro inférieur.

Prise en charge par une assistance. Lorsque votre assistant ou votre assureur missionne l'intervention, les conditions de votre contrat s'appliquent. Seules les prestations non couvertes vous sont facturées, au tarif de la présente grille.

Paiement. À l'issue de la prestation, par carte bancaire, espèces dans la limite légale ou virement. Une facture détaillée vous est remise.

Réclamations. contact@montpellierdepannage.com ou par courrier au siège. **Médiation de la consommation** : Médiateur FNA, Tour Kupka B, 16 rue Hoche, 92906 Paris La Défense Cedex, www.mediateur.fna.fr

Conditions générales de vente consultables sur montpellierdepannage.com, affichées en agence et remises sur simple demande, y compris à bord de nos véhicules d'intervention.

MONTPELLIER DÉPANNAGE, SAS au capital de 480 000 €. 2501 avenue de Maurin, ZAC Garosud, 34070 Montpellier. RCS Montpellier 382 482 404. SIRET 382 482 404 00078. TVA intracommunautaire FR80 382 482 404. Tél. 04 67 421 431. contact@montpellierdepannage.com. Dépanneur agréé autoroutes. Certifié NF Service.